

CLASSES D'USAGES PERMISES								
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale						
		H-2 : Habitation bifamiliale	●		●			
		H-3 : Habitation trifamiliale	●		●			
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)		●				
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective						
		H-6 : Maison-mobile						
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage						
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux						
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface						
		C-2.3 : Marché aux puces						
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface						
		C-4.1 : Gîte touristique et tåble champêtre						
		C-4.2 : Autres types d'hébergement						
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool						
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool						
		C-4.5 : Spectacles érotiques						
		C-5.1 : Postes d'essence						
		C-5.2 : Stations-services (entretien)						
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)						
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs						
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés						
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules						
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture						
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions						
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs						
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces						
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique						
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur						
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur						
		C-6.3 : Terrains de camping						
		C-6.4 : Arcades de jeux						
		C-7 : Commerces para-industriels						
		C-8 : Commerce artisanal						
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier						
		C-10 : Commerces et services régionaux						
		INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères					
			I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées					
			I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées					
			I-4 : Industries extractives					
			I-5 : Aéroport					
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature						
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux						
		P-1.3 : Terrains de sports						
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux						
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux						
		P-4 : Infrastructures publiques majeures						
	AGRICULTURE	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs						
A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage								
A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole								
	A-3 : Activité para-agricole							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS								
NORMES								
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●	●				
		Jumelée			●			
		Contiguë						
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7.3	7.3	7.3			
		Profondeur minimale (m)	7.3	7.3	7.3			
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	50	50	50			
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)						
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)						
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1			
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2			
		Hauteur en mètres minimale						
		Hauteur en mètres maximale						
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80	80	80			
		Rapport bâti/terrain minimal (%)						
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40	40	40			
	MARGES	Avant minimale (m)	7	7	7			
		Latérale minimale (m)	2	2	0			
Latérales totales minimales (m)		6	6	6				
Arrière minimale (m)		8	8	8				
LOTISSEMENT								
	TERRAIN	Largeur minimale (m)	15	20	12			
		Profondeur minimale (m)	28	28	28			
		Superficie minimale (m²)	420	560	336			
DIVERS								
Aqueduc et égout (art. 247)		●	●	●				
		(1)	(1)	(1)				
NOTES						Amendements		
(1)	Les propriétés identifiées aux fiches descriptives jointes au cahier de spécifications RB 305 pour lesquelles des éléments de non conformité sont reconnus jouissent par l'entrée en vigueur du règlement 1103-12 de droits acquis relativement à ces non conformités. Tout projet de rénovation, modification ou de construction devra se faire en conformité à l'ensemble des normes des règlements d'urbanisme. De plus, les fiches descriptives jointes comme annexe G du présent règlement sont annexées au cahier de spécifications RB 305 pour en faire partie intégrante.					No. Règl.	Date	
						1103-12	2010-06-22	



Fiches descriptives



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 1014-1016 rue Lapointe

Informations générales :

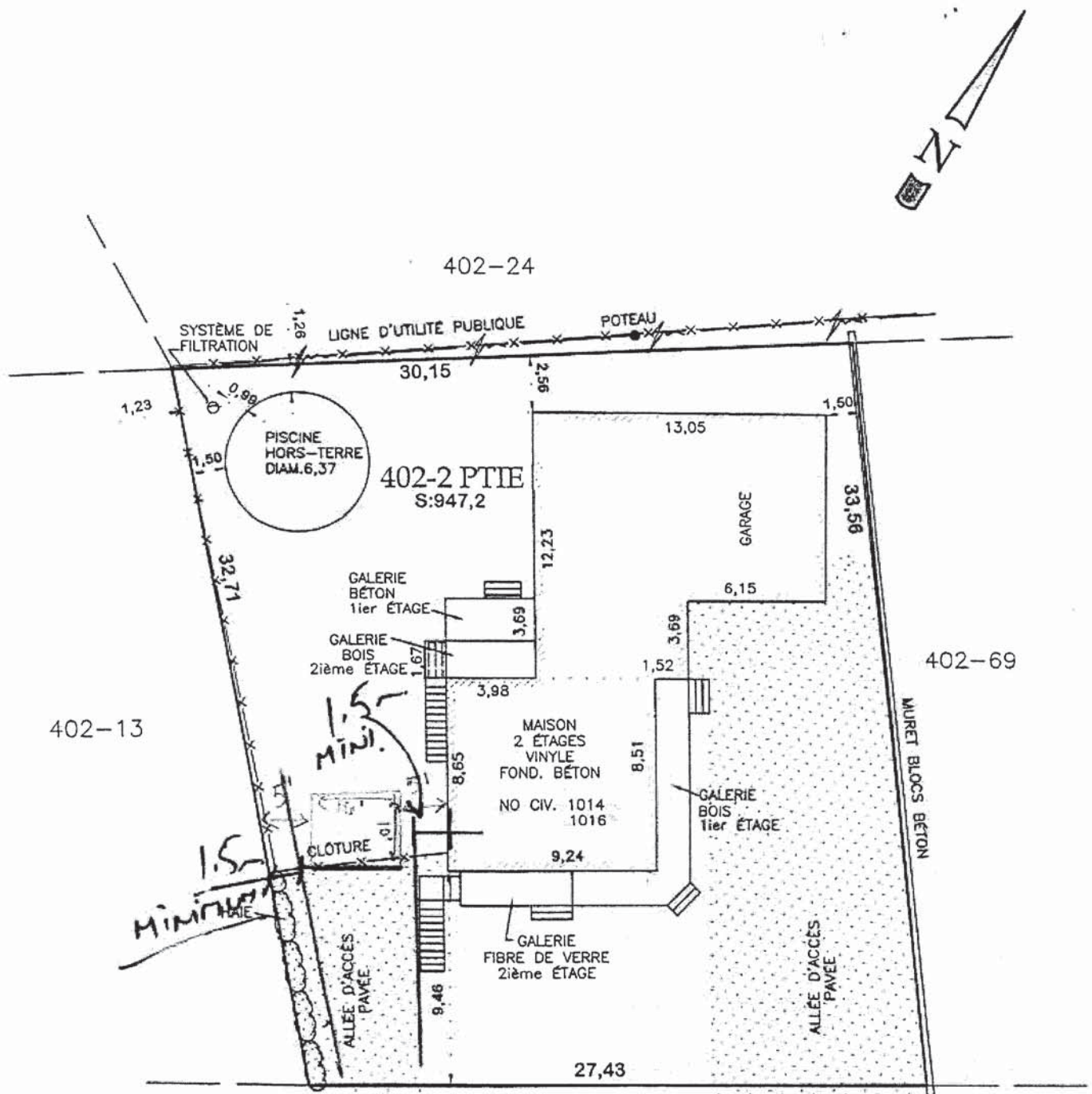
Nombre de logements :	2
Zone actuelle :	RA 302
Type de permis de construction :	Construit avant que la Ville émette des permis de construction
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	Bâtiment principal construit en 1932 (2 logements)
Nombre de cases requises :	2

Éléments de non-conformité :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (40%)
Espace de stationnement :	2 aires distinctes en cour avant. 5 cases en cour avant

Commentaires particuliers:

	2 logements par droit acquis (voir lettre de l'inspecteur du 20-11-2007). Une demande de D.M. a été formulée le 13-07-2005 pour l'aménagement d'un logement complémentaire à une habitation bifamiliale. La demande a été refusée. Dossier d'infraction réglé, car le 3e logement a été démantelé.
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	9.46 m 1.5 m+7.8 =9.3 m 2.56 m 22-11-2007 33957 Pierre Lacas



(Montrée à l'originale)
 AVENUE LAPOINTE

Relevé sur le terrain: 08/11/2007

N.B.: Mesures sur revêtement

N.B.: Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant font partie intégrante du présent certificat de localisation.

N.B.: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé ou invoqué à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:250



COPIE CONFORME

CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE--MASCOUCHE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) 402-2 PTIE

MASCOUCHE LE 22 NOVEMBRE 2007

PAR

PIERRE LACAS
 Arpenteur-Géomètre

Tél.: (450) 474-2426

Dossier: 52 071

Minute: 33 957



Fiche descriptive

Adresse : 1026-1028 rue Lapointe

Informations générales :

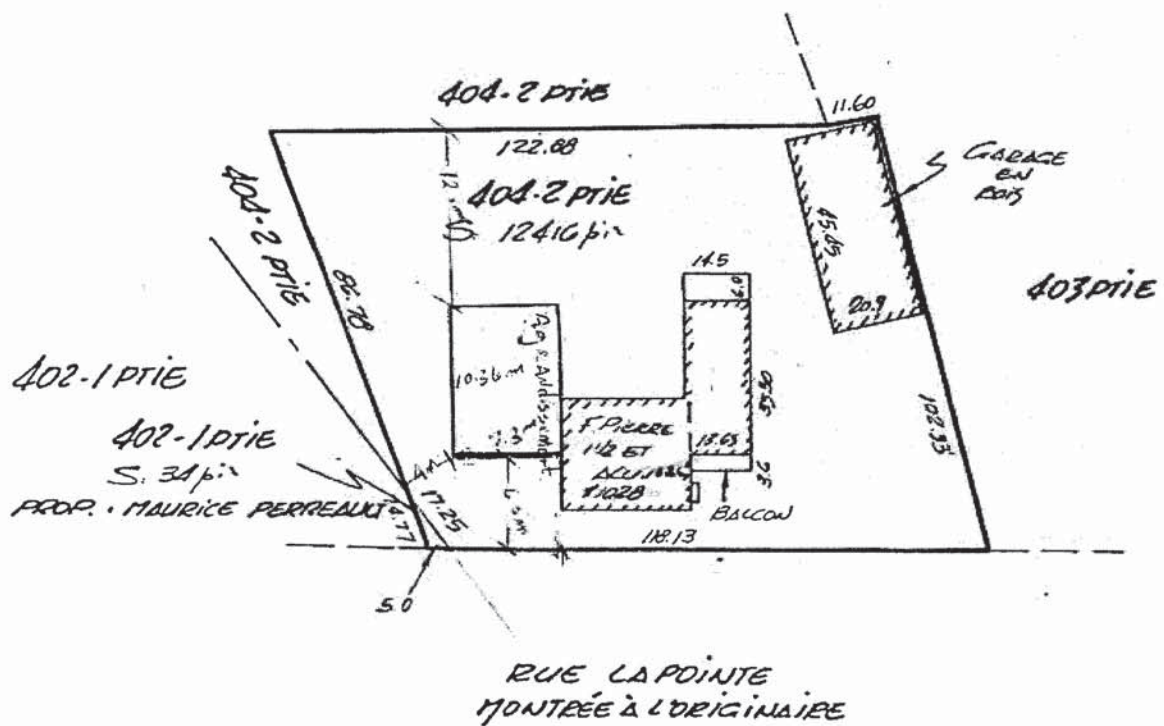
Nombre de logements :	2
Zone actuelle :	RA 302
Type de permis de construction :	Permis émis pour l'aménagement d'un logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	458-87 21-08-1987
Nombre de cases requises :	2

Élément de non-conformité :

Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 4 cases en cour avant et latérale
---------------------------	--

Commentaires particuliers :

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	2.5 m 4m et 11.5 m=15.5 m 10.5 m n.d. n.d. n.d.
	Extrait d'un C.L. Pas d'échelle Sans cotes officielles



Extrait d'un C. h.



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 1035-1035A-1037 rue Lapointe

Informations générales :

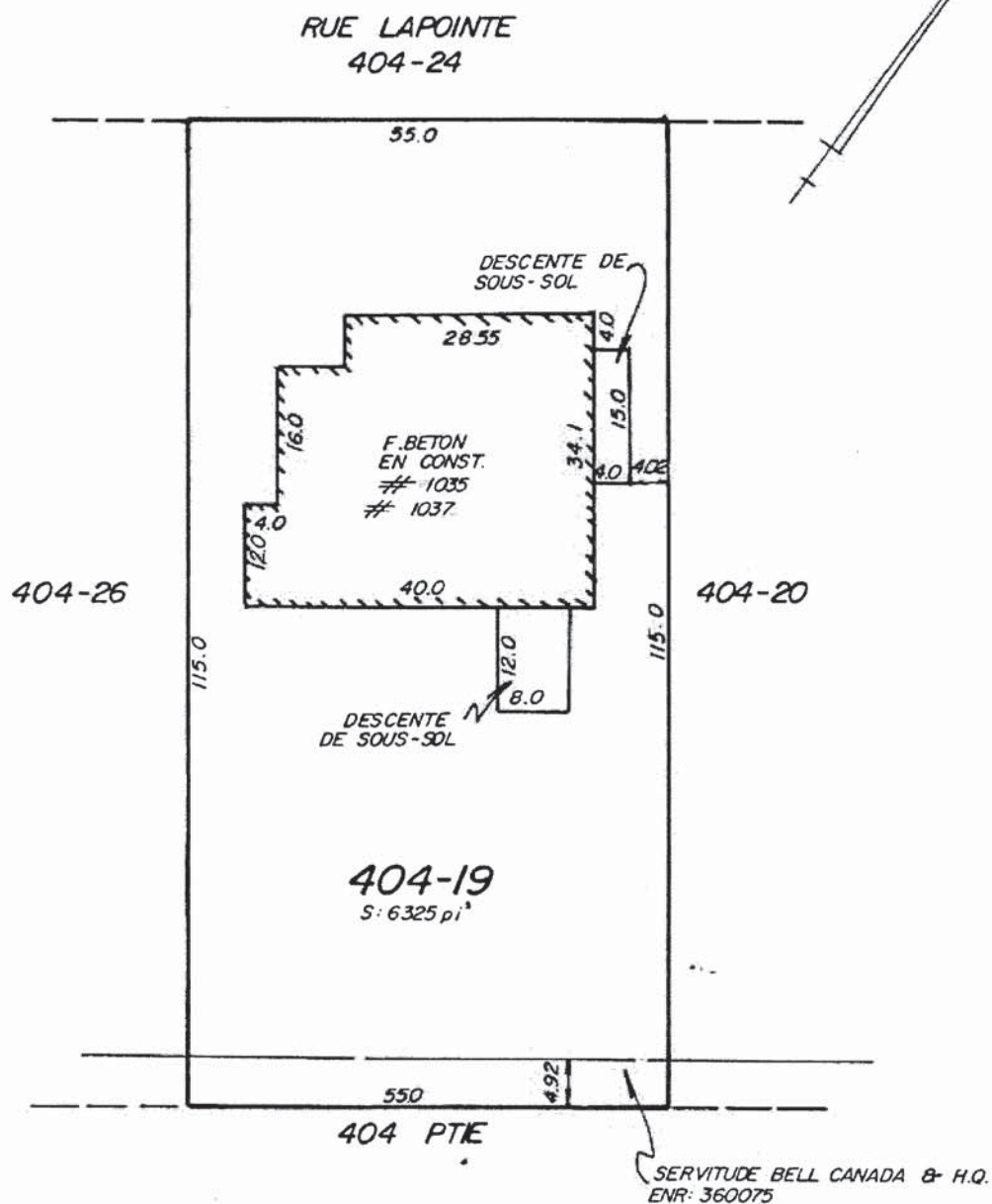
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RA 302
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0014-88 25-01-1988
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Nombre de logements :	3 (non conforme par rapport à la zone actuelle)
Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 4 cases en cour avant
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (25%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.9 m (7 m min) 1.22 m+2 m=3.22 m (6 m min) 14.2 m 08-11-1988 16291 Pierre Lacas Sans cotes officielle Conforme à la zone RA 302 mais non- conforme pour une zone qui prévoit de l'habitation trifamiliale (RB 305)

Commentaires particuliers:

	1-03-1990 : inspection réalisée par la Ville. 3 logements, aucun suivi de fait à ce jour.
--	---



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:250

CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE

DIVISION D'ENREGISTREMENT L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) 404-19

MASCOUCHE LE 8 NOVEMBRE 1988

PAR PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Minute: 1629

COPIE CONFORME



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 1057-1057A-1059 rue Lapointe

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RA 302
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0464-88 10-08-1988
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

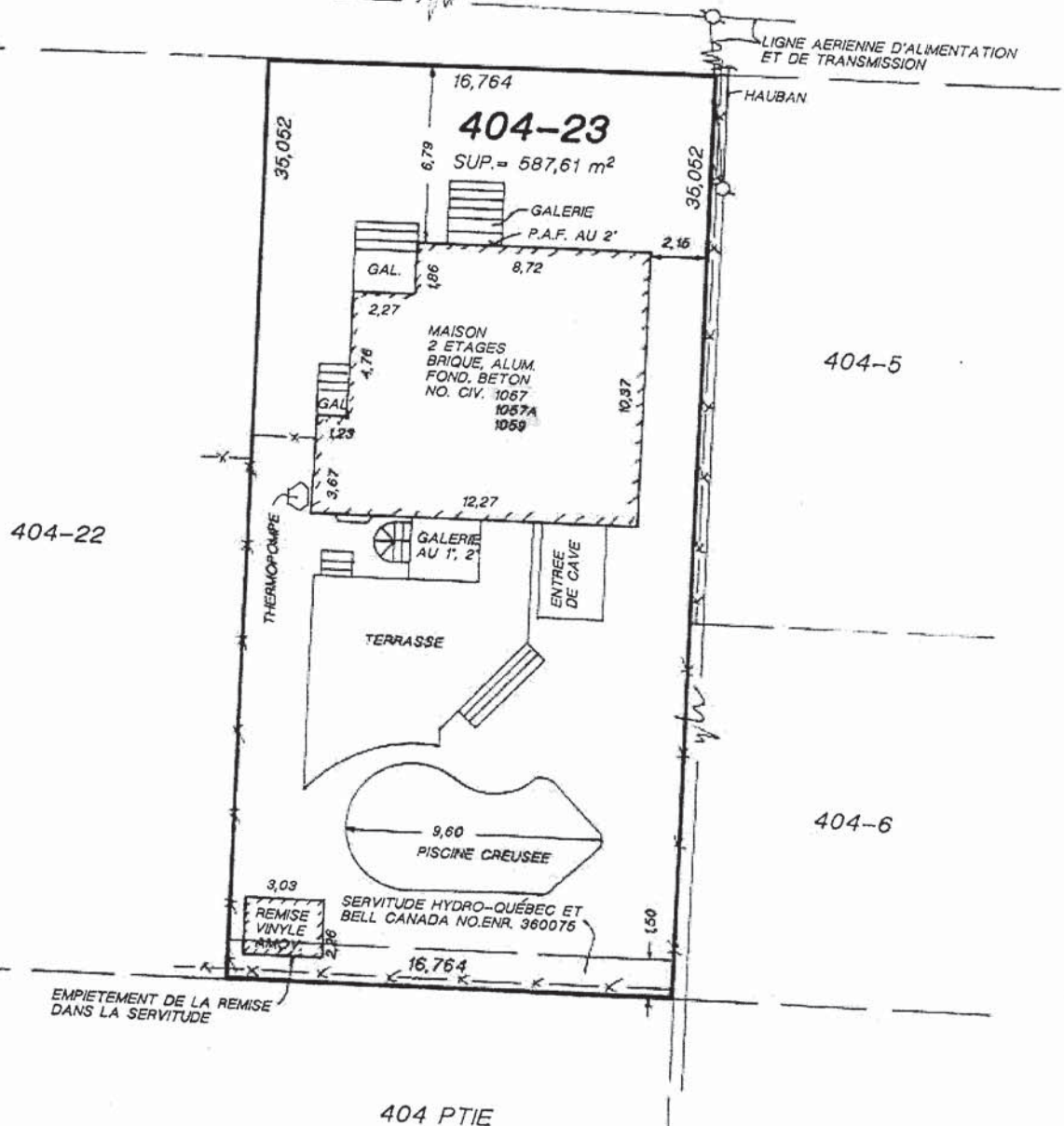
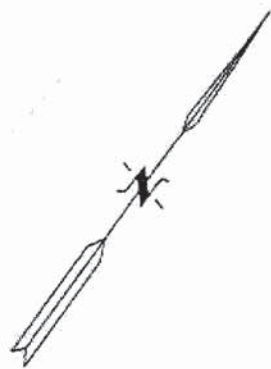
Nombre de logements :	3
Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 4 cases en cour avant et latérale
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (35%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.79 m (7 m min) 2.15 m+2.39 m=4.54 m (6 m min) 17.89 m 10-06-1998 26609 Réjean Labre Conforme à la zone RA 302 mais non-conforme pour une zone qui prévoit de l'habitation trifamiliale (RB 305)

Commentaires particuliers:

	Le 3 ^e logement est apparu entre 1988 et 1998 et ce, sans permis.
--	---

RUE LAPOINTE

404-24 (RUE)



N.B. CE PLAN AINSI QUE LE RAPPORT L'ACCOMPAGNANT FONT PARTIES INTÉGRANTES DU PRÉSENT CERTIFICAT DE LOCALISATION, PRÉPARÉS POUR DES FINS. DE VENTE / HYPO. ILS NE DEVRONT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR D'AUTRES BUTS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SOUSSIGNÉ

labre & associés

ARPENTEURS • GÉOMÈTRES S.E.N.C.

MONTREAL • BROSSARD • REPENTIGNY • ST-EUSTACHE
LAVAL •

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (514) 642-2000

CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE : PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-
MASCOUCHE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE : L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ : VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) : 404-23

REPENTIGNY , LE 10 JUIN 19 98

PAR :
RÉJEAN LABRE
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL,
ÉMISE LE 10.06.98

LEVÉ: 08 - 06 - 98

ÉCHELLE: 1 : 250 (S I)

MINUTE: 26609

DOSSIER: 54284

A.G.



Fiche descriptive

Adresse : 1067-1069-1071 rue Lapointe

Informations générales :

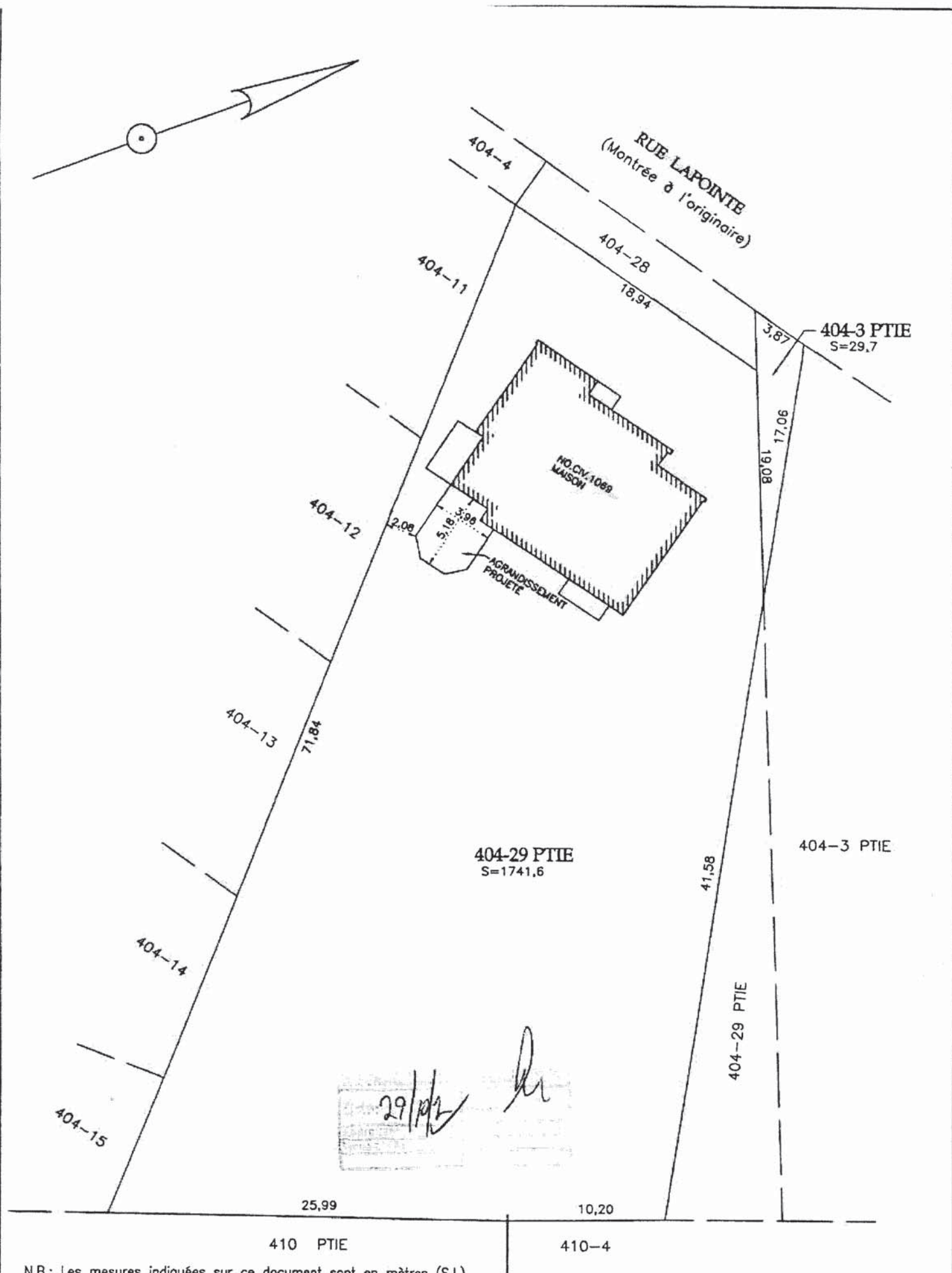
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0467-88 10-08-1988
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	2 aires distinctes 5 cases une en arrière de l'autre. Elles sont situées en cour avant et latérale
Nombre de logements :	3 (conforme à la zone mais n'a pas obtenu de permis pour le 3 ^e logement qui est en place)
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (20%)

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	8.1 m 2.08+4.3=6.38 m 33.5 m 15-10-2002 26424 Pierre Lacas Sans cotes officielles Conforme à la zone RB 305
	En 1988 une demande de changement de zonage est faite afin de permettre le bifamiliale avec un logement accessoire. La demande sera refusée.



N.B.: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

ÉCHELLE: 1:250

PLAN
D'IMPLANTATION

COPIE CONFORME

CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) 404-3 PTIE ET 404-29 PTIE

MASCOUCHE LE 15 OCTOBRE 2002

PAR

PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Tél.: (450) 474-2426

Minute: 26 424



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 1070-1070A-1072 rue Lapointe

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RA 302
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0582-88 4-10-1988
Nombre de cases requises :	5

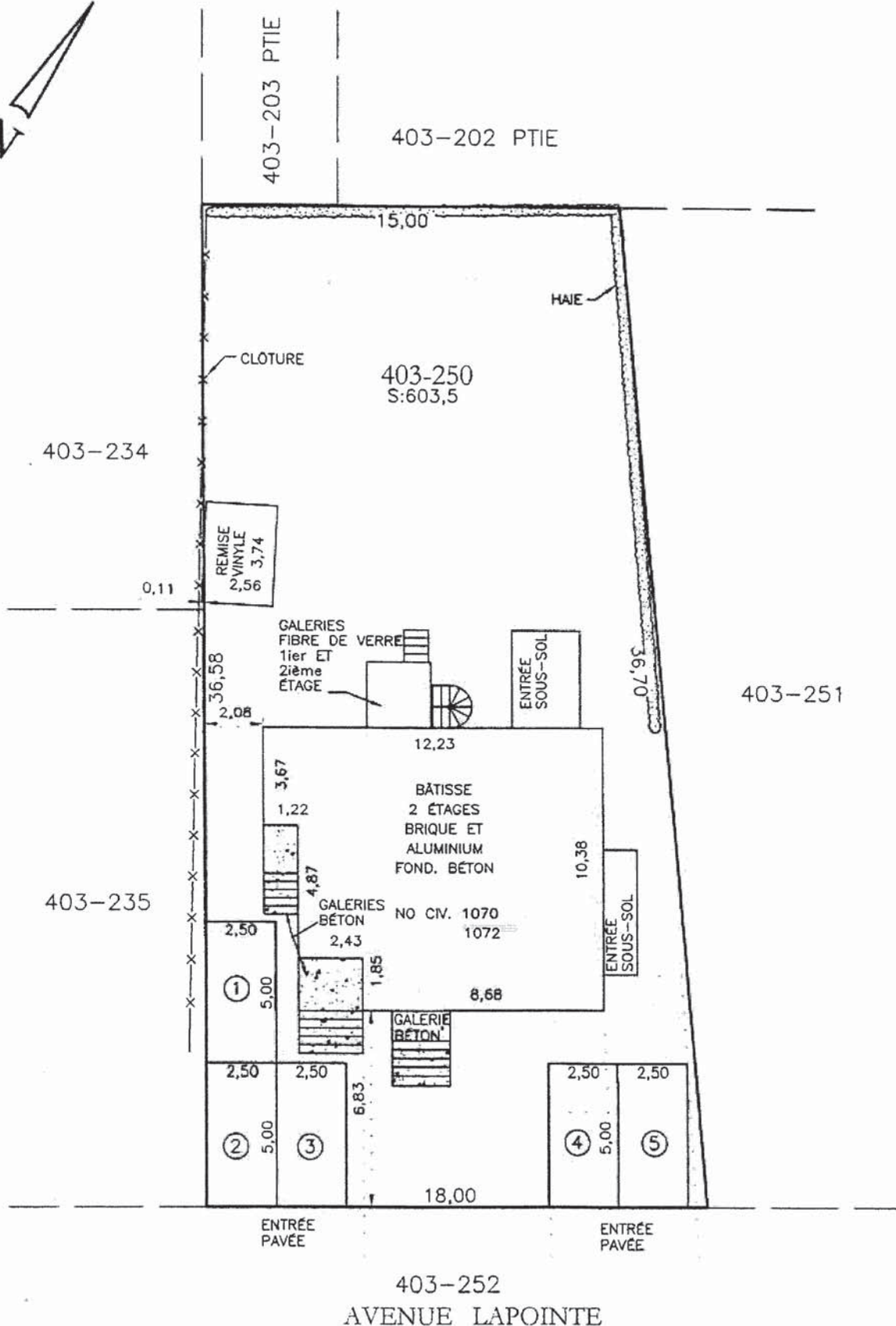
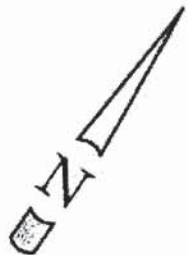
Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 5 cases en cour avant, dont 2 une derrière l'autre
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (46%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.83 m (7 m min) 2.08 m+2.1m=4.18 m (6 m min) 19 m 25-03-2009 35772 Pierre Lacas Conforme à la zone RA 302 mais non-conforme pour une zone qui prévoit de l'habitation trifamiliale (RB 305)

Commentaires particuliers:

	No civique au permis : 1070 et 1072. Inspection faite le 6-11-1988. La ville constate 3 logements, mais aucun suivi à ce jour.
--	--

Fiche no 6



Relevé sur le terrain: 26/10/2004

N.B.: Mesures sur revêtement

N.B.: Ce plan ainsi que le rapport l'accompagnant font partie intégrante du présent certificat de localisation.

N.B.: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)

N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:200



CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) 403-250

MASCOUCHE LE 25 MARS 2009

PAR

PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2795-2797-2799 rue Desportes

Informations générales :

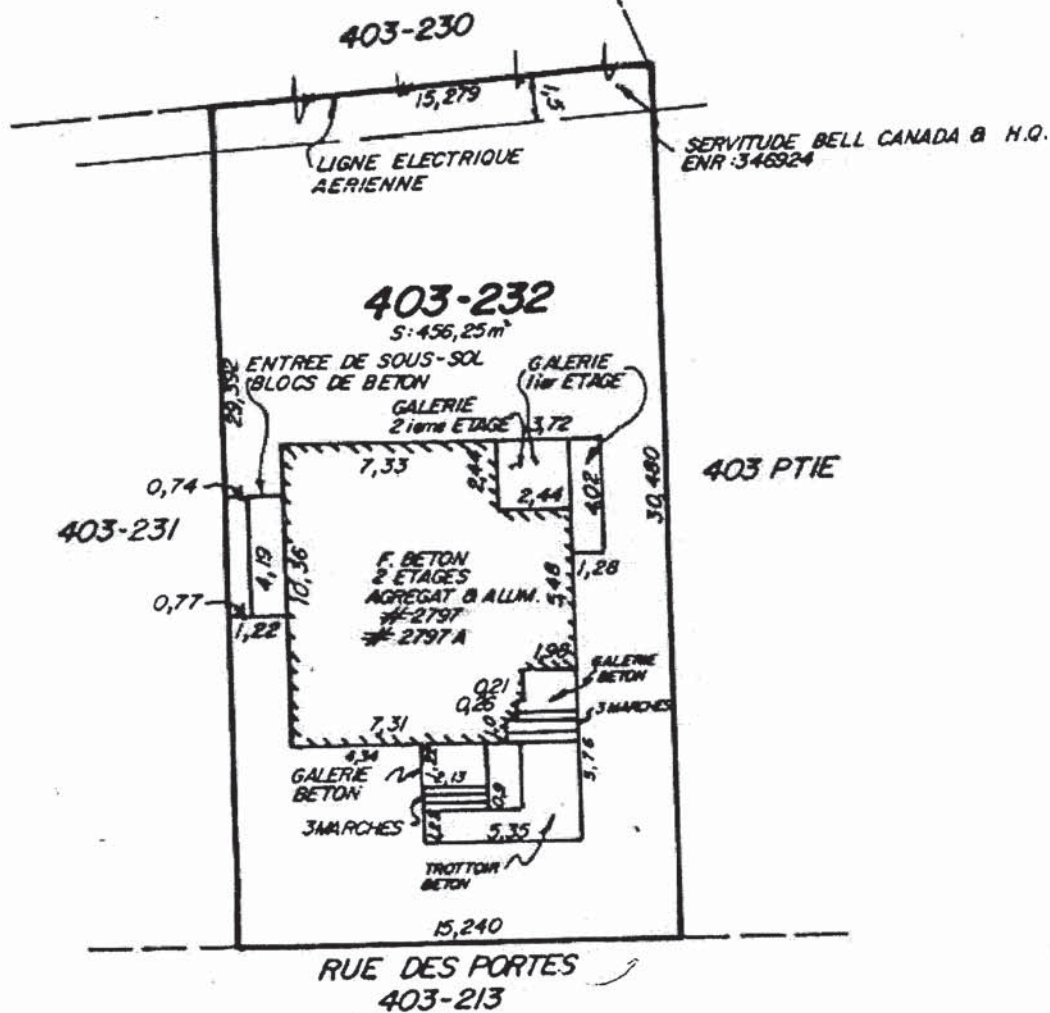
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence trifamiliale
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0445-87 18-08-1987
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 3 cases dont 2 en cour avant et 1 en cour latérale+ espace asphalté en avant de la résidence
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (15%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	7 m 1.22 m (min 2 m)+2= 3.22 m (6 m min) 12.2 m 1-11-1989 18791 Pierre Lacas Sans cotes officielles Non-conforme à la zone RB 305 actuelle

Commentaires particuliers:

--	--



N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)

N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:250
CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE

DIVISION D'ENREGISTREMENT L'ASSOMPTION

MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE

LOT(S) 403-232

MASCOUCHE LE 1 NOVEMBRE 19 89

PAR

PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Minute: 18791



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2813-2813A-2815 rue Desportes

Informations générales :

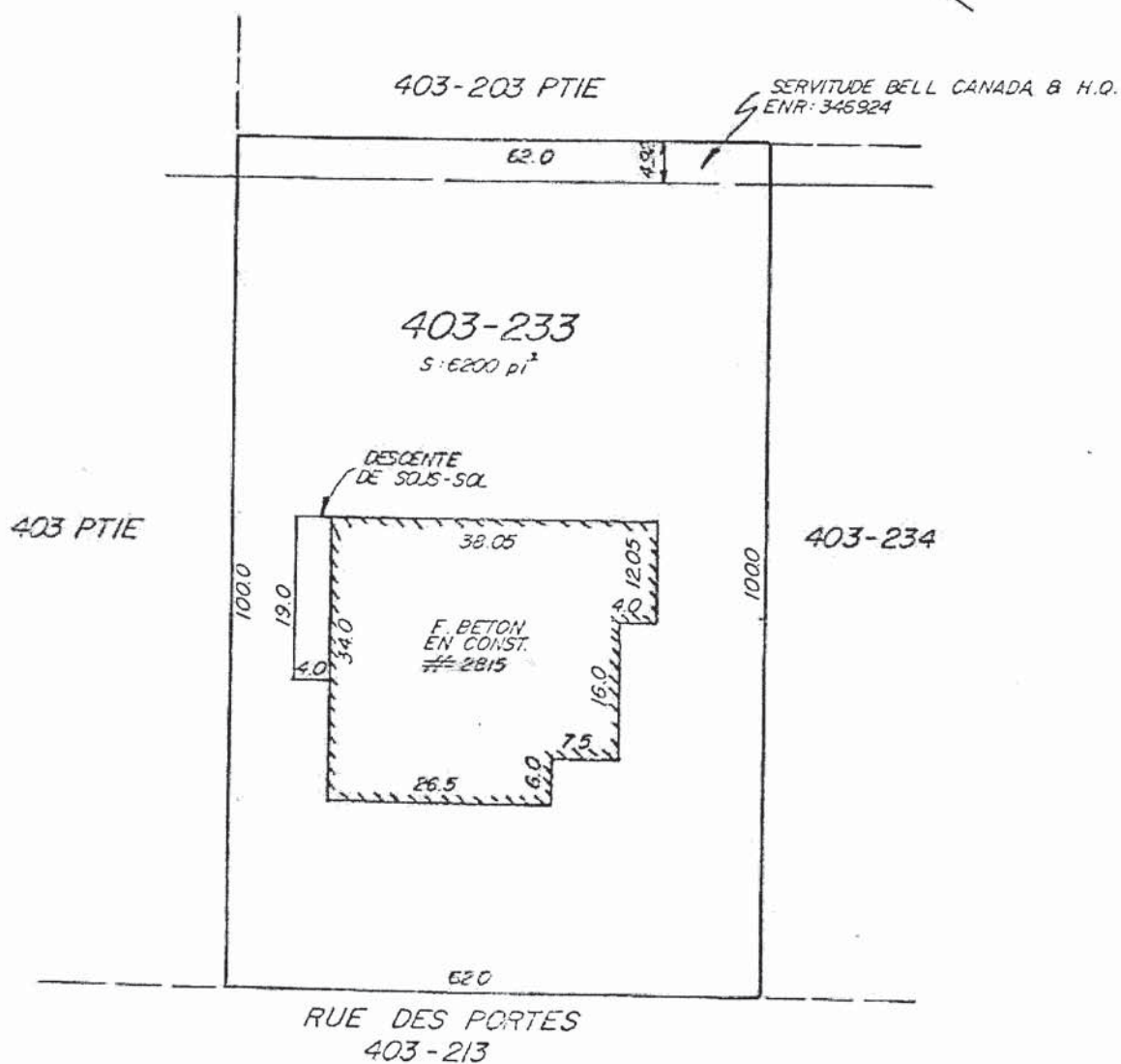
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Nombre de cases requises :	5
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0075-88 24-02-1988

Éléments de non-conformités :

Nombre de logements :	3 (conforme à la zone mais n'a pas obtenu de permis pour le 3 ^e logement qui est en place)
Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 4 cases en cour avant et latérale + allée d'accès (une en arrière de l'autre)
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (20%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.9 m (min 7 m) 3.5 m+3.9 m=7.4m 13.9 m 02-03-1988 16292 Pierre Lacas Sans cotes officielle Non-conforme à la zone RB 305 actuelle.

Commentaires particuliers:

	No civique au permis: 2813 et 2815 seulement. Lors d'une inspection le 1-03-1990, la Ville s'aperçoit d'un 3 ^e logement, mais aucun suivi ne se fera.
--	--



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ECHELLE: 1:250

OBJET: CERTIFICAT DE
LOCALISATION

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
VILLE DE MASCOUCHE
LOT(S) 403-233

MASCOUCHE LE 2 MARS 1988

PAR

PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

COPIE CONFORME

Minute: 16292



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2819-2819A-2821 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0149-87 24-03-1988
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Nombre de logements :	3 (conforme à la zone mais n'a pas obtenu de permis pour le 3 ^e logement qui est en place)
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (10%)
Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 6 cases en cour avant, une en arrière de l'autre. (stat. En "U")
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	7 m 2.1 m+3.5 m= 5.6 m (min 6m) 13.4 m 8-04-1988 16540 Pierre Lacas Sans cotes officielle Non-conforme à la grille de la zone RB305

Commentaires particuliers:

	No. Civique au permis : 2819 et 2821. 3e logement sans permis.
--	---



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2823-2823A-2825 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence unifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	0553-87 09-10-1987
Nombre de cases requises :	5
Espace verts (estimation visuelle) :	conforme

Éléments de non-conformités :

Nombre de logements :	3 (conforme à la zone mais n'a pas obtenu de permis pour le 3 ^e logement qui est en place)
Espace de stationnement :	2 aires distinctes de chaque côté 7 cases en cour avant, une en arrière de l'autre

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	n.d.
	No. Civique au permis : 2823 et 2825. 3 ^e logement sans permis. Inspection réalisée le 22-02-1990. Aucun suivi.



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2835-2837-2839 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	410-87 28-07-1987
Espace de stationnement :	4 cases en cour avant, une à côté de l'autre +allée de garage
Nombre de cases requises :	5

Élément de non-conformité :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme
---	--------------

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation :	
Avant :	7.69 m
Latérale :	6.15 et 2.7 m= 8.85 m
Arrière :	10.8 m
Date du C.L.	29-11-2005
Minute :	2614
Arpenteur :	François Bilodeau

copie

RUE LAPOINTE
404-4 (RUE)

404-29

404-11
S:535,96

404-12

404-16 (RUE)
RUE DES PORTES

LÉGENDE: M= MESURE ÉTABLIE PAR LE SOUSSIGNÉ C= MESURE CADASTRALE AVANT RÉNOVATION T= MESURE AU TITRE R= MESURE CADASTRALE APRÈS RÉNOVATION

BOURNE-FONTAINE LAMPADAIRE HAUBAN POTEAU ÉLECTRIQUE

HAIE CLÔTURE LIMITE DE L'ASPHALTE

N.B. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, LES DIMENSIONS AU BÂTIMENT PRINCIPAL SONT MESURÉES À LA FONDATION, LES DÉPENDANCES SONT MESURÉES AU REVÊTEMENT ET LES PISCINES AU BASSIN D'EAU. CE PLAN AINSI QUE LE RAPPORT L'ACCOMPAGNANT FONT PARTIES INTÉGRANTES DU PRÉSENT CERTIFICAT DE LOCALISATION, PRÉPARÉS POUR DES FINS DE VENTE ET/OU HYPOTHÈQUE. ILS NE DEVRONT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR D'AUTRES BUTS SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU SOUSSIGNÉ.

labre & associés

ARPENTEURS • GÉOMÈTRES S.E.N.C.

MONTREAL • BROSSARD • REPENTIGNY • ST-EUSTACHE
• LAVAL •

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (514) 642-2000

CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE: PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: L'ASSOMPTION

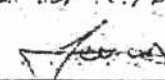
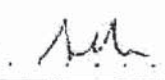
MUNICIPALITÉ: VILLE DE MASCOUCHE

LOT (S): 404-11

REPENTIGNY, LE 13 AVRIL 2005

PAR: 
FRANÇOIS BILODEAU
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL,
ÉMISE LE: 13/4/05

  A.G.

LEVÉ: 11 AVRIL 2005

ÉCHELLE: 1:200 (S.I.)

DESSIN: 067531

MINUTE: 2614

DOSSIER: 067531

Fiche descriptive

Adresse : 2836-2838-2840 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	271-87 29-05-1987
Espace de stationnement :	espaces de stationnements en "U" en cour avant (3 cases en cour avant +4 cases en cour avant secondaire).
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (10%)
---	--------------------

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation :	
Avant :	7 m
Latérale :	2.3 m+12 m=14.3 m
Arrière :	15.5 m
Date du C.L.	13-05-1987
Minute :	15468
Arpenteur :	Pierre Lacas Sans cotes officielles



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2845-2847-2849 rue Desportes

Informations générales :

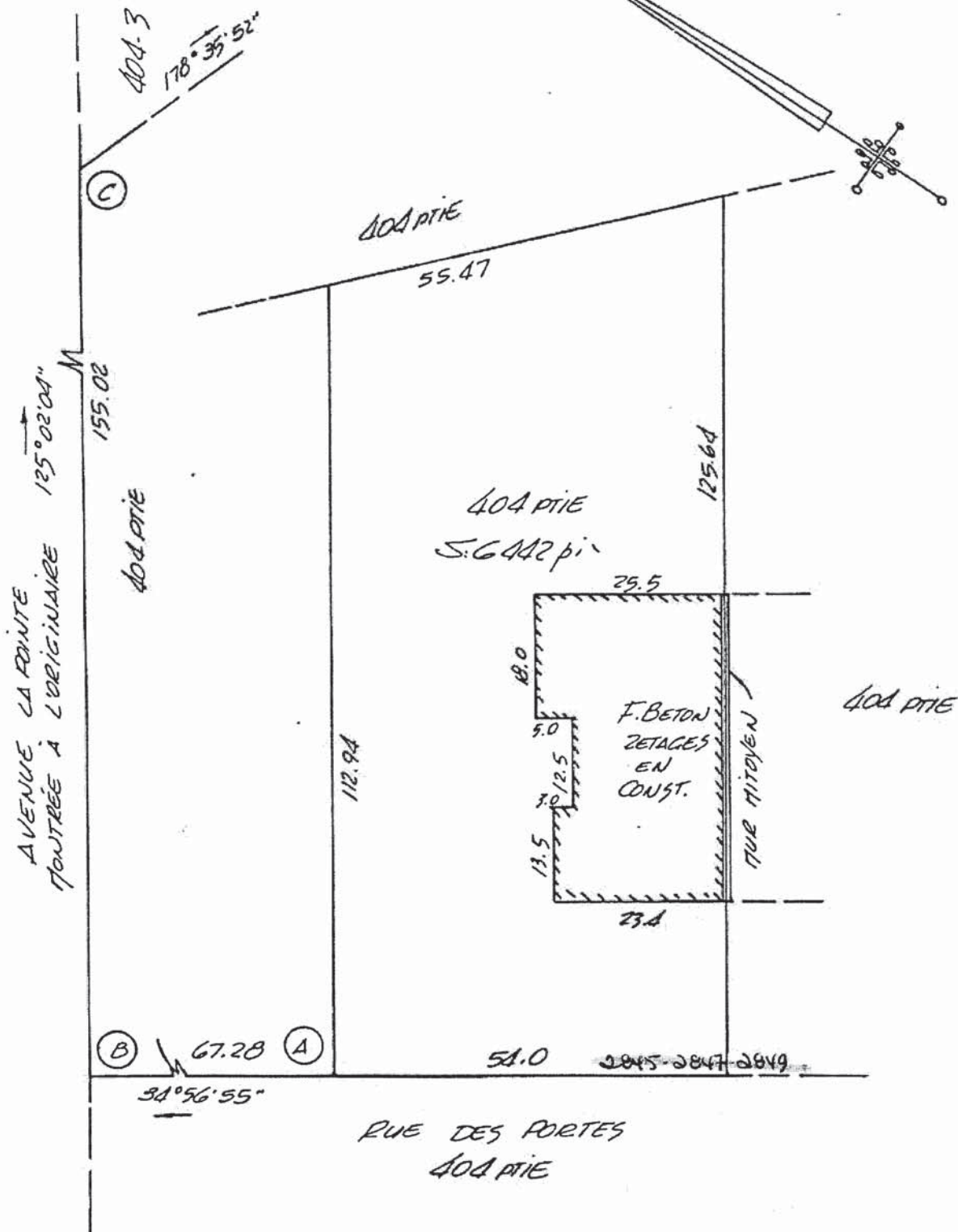
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	272-87 29-05-1987
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (3 cases en cour avant +allée garage possibilité de 2 cases une en arrière de l'autre)
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (10%)

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	7.6 m 8.7 m 15.2 m 13-05-1987 15467 Pierre Lacas
	jumelé



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

Les directions apparaissant sur ce document sont conventionnelles

ECHELLE: 1: 250
OBJET: CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
VILLE DE MASCOUCHE
LOT(S) 404 PTE

MASCOUCHE LE 13. mai 1987

PAR Pierre Lacas
PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Dossier: Minute: 15,467

[Signature]
COPIE CONFORME



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2846-2848-2850 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	414-87 28-07-1987
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (2 en cour avant + allée de garage possibilité de 3 cases en cour latérale).
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (15%)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.9 m (7m min) 8.8 m 17.4 m 31-08-1987 15722 Pierre Lacas Sans cotes officielles Non-conforme à la zone RB 305

Commentaires particuliers:

	3 logements au permis jumelé
--	------------------------------



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2855-2857-2859 rue Desportes

Informations générales :

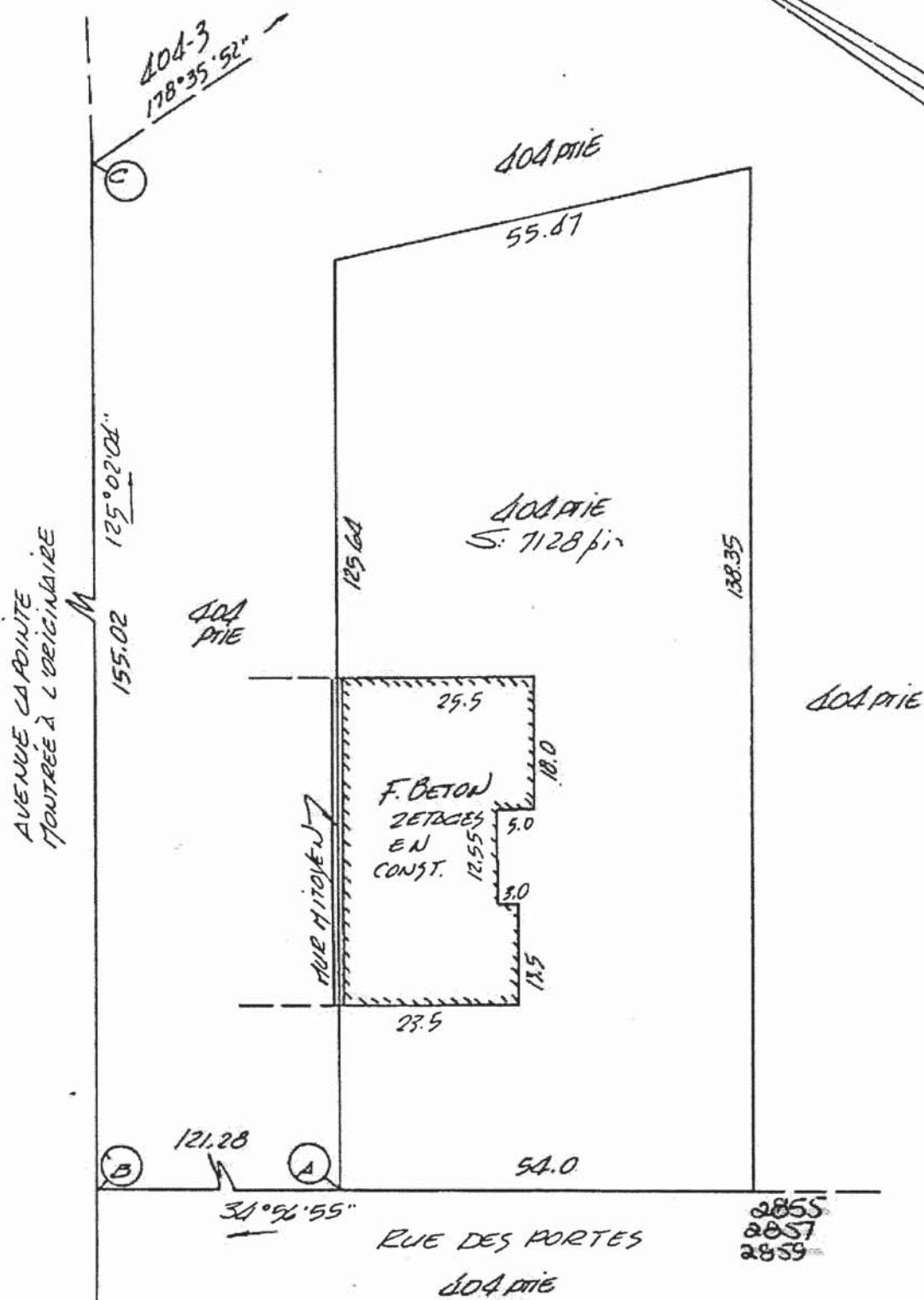
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	273-87 29-05-1987
Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (5 en cour avant + espace devant le garage).
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (2 %)
--------------------------------------	--------------------

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	7.6 m 8.8 m 17.4 m 13-05-1987 15466 Pierre Lacas
	3 logements au permis jumelé



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

Les directions apparaissant sur ce document sont conventionnelles

ECHELLE: 1:250

OBJET: CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
VILLE DE MASCOUCHE
LOT(S) 404 PIE

MASCOUCHE LE 13 mai 1987

PAR [Signature]
PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Dossier:

Minute: 15,466

COPIE CONFORME

Fiche descriptive

Adresse : 2856-2858-2860 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	413-87 28-07-1987
Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (4 cases en cour avant + allée).
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (35 %)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.4 m (7m min) 15.5 m 16 m 31-08-1987 15721 Pierre Lacas Sans cotes officielles Non-conforme à la zone RB 305

Commentaires particuliers:

	3 logements au permis jumelé
--	------------------------------



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2865-2867-2869 rue Desportes

Informations générales :

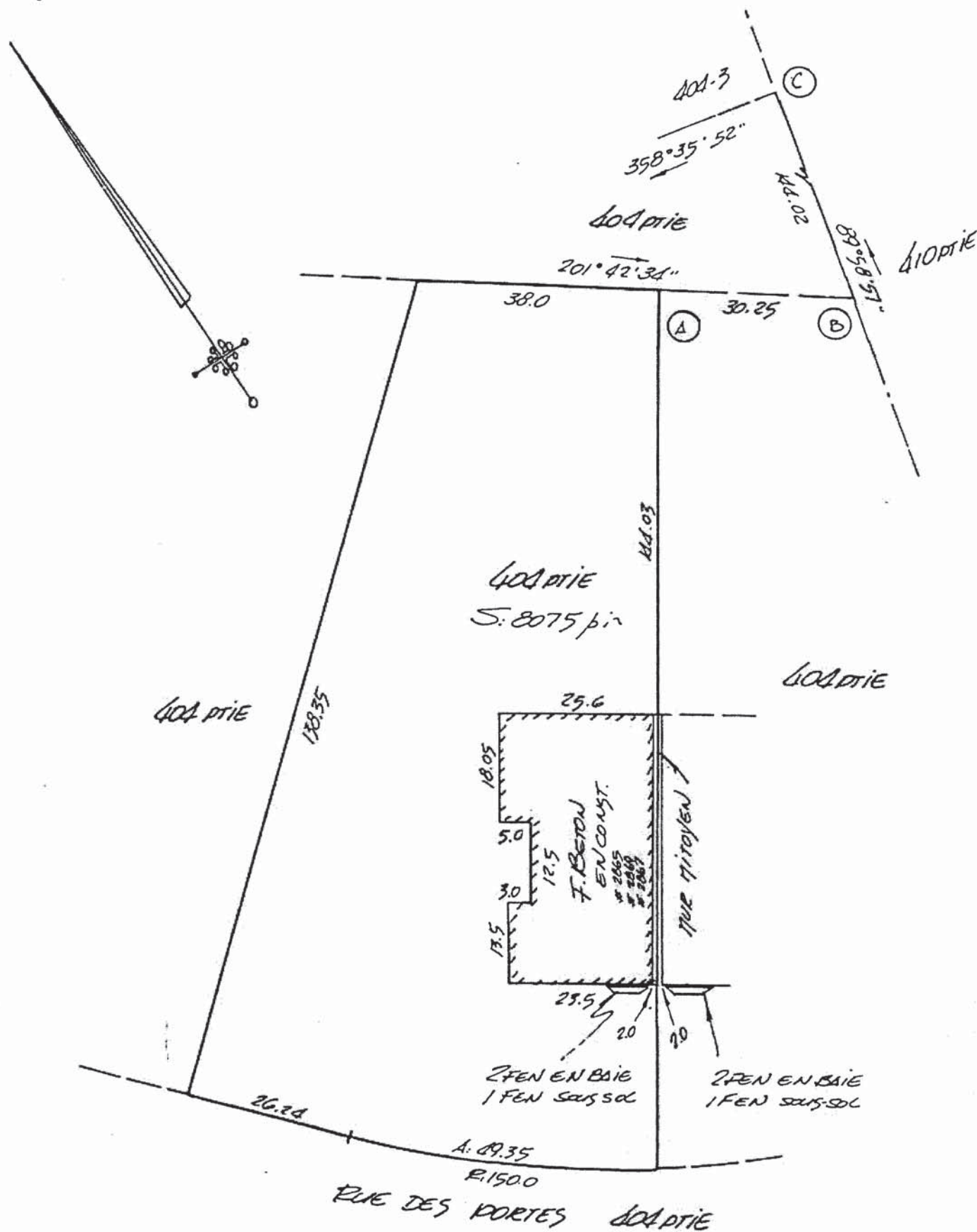
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	274-87 29-05-1989
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (4 cases en cour avant).
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (15 %)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	9.3 m 10 m 21.3 m 10-06-1987 15018 Pierre Lacas Sans cotes officielles

Commentaires particuliers:

	3 logements au permis jumelé
--	------------------------------



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ECHELLE: 1:250
 OBJET: CERTIFICAT DE LOCALISATION

[Signature]
 COPIE CONFORME

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE
 DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
 VILLE DE MASCOUCHE
 LOT(S) 404 PTIE

MASCOUCHE LE 10 juin 1987
 PAR [Signature]
 PIERRE LACAS
 Arpenteur-Géomètre

Dossier: L-4029.C10-87 Minute: 15018



Fiche descriptive

Adresse : 2875-2877-2879 rue Desportes

Informations générales :

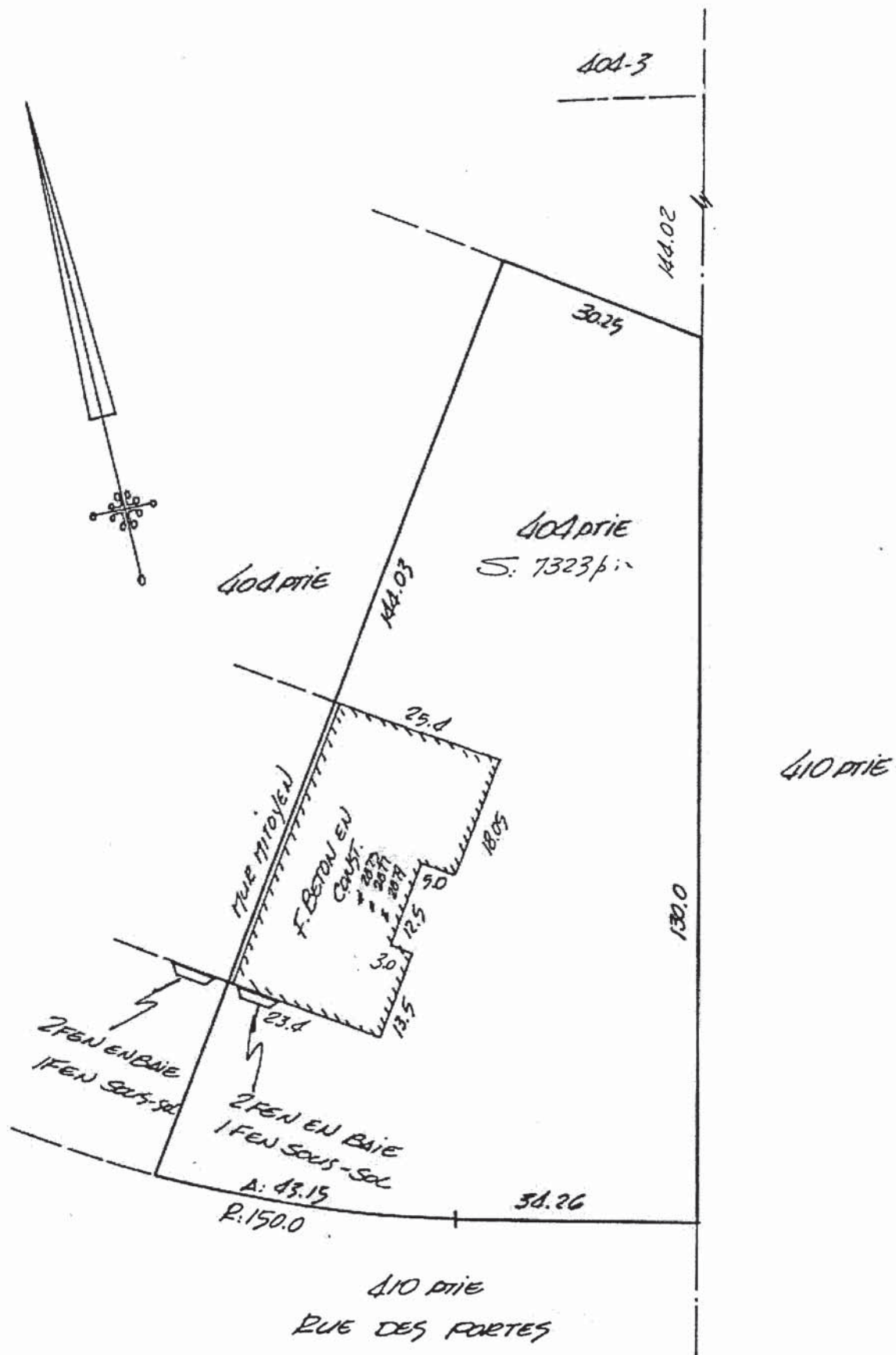
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	275-87 29-05-1987
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (4 cases en cour avant, lignées et identifiées).
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (25 %)

Commentaires particuliers :

	3 logements au permis jumelé
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	8 m 8.8 m 21 m 10-06-1987 15466 Pierre Lacas Sans cotes officielles



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ECHELLE: 1:250

OBJET: CERTIFICAT DE LOCALISATION

[Signature]
COPIE CONFORME

CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
VILLE DE MASCOUCHE
LOT(S) 404 PTIE

MASCOUCHE LE 10 JUIN 1987

PAR [Signature]
PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Dossier: L-4029-CH-87

Minute: 15019



Fiche descriptive

Adresse : 2876-2878-2880 rue Desportes

Informations générales :

Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamilliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	412-87 28-07-1987
Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (4 en cour avant+ espace en cour latérale).
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (5 %)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6 m (min 7m) 5.2 m (min 6 m) 15.6 m 01-09-1987 15720 Pierre Lacas Sans cotes officielles Non-conforme à la zone RB 305

Commentaires particuliers:

	3 logements au permis jumelé
--	------------------------------



VILLE DE
Mascouche

Fiche descriptive

Adresse : 2886-2888-2890 rue Desportes

Informations générales :

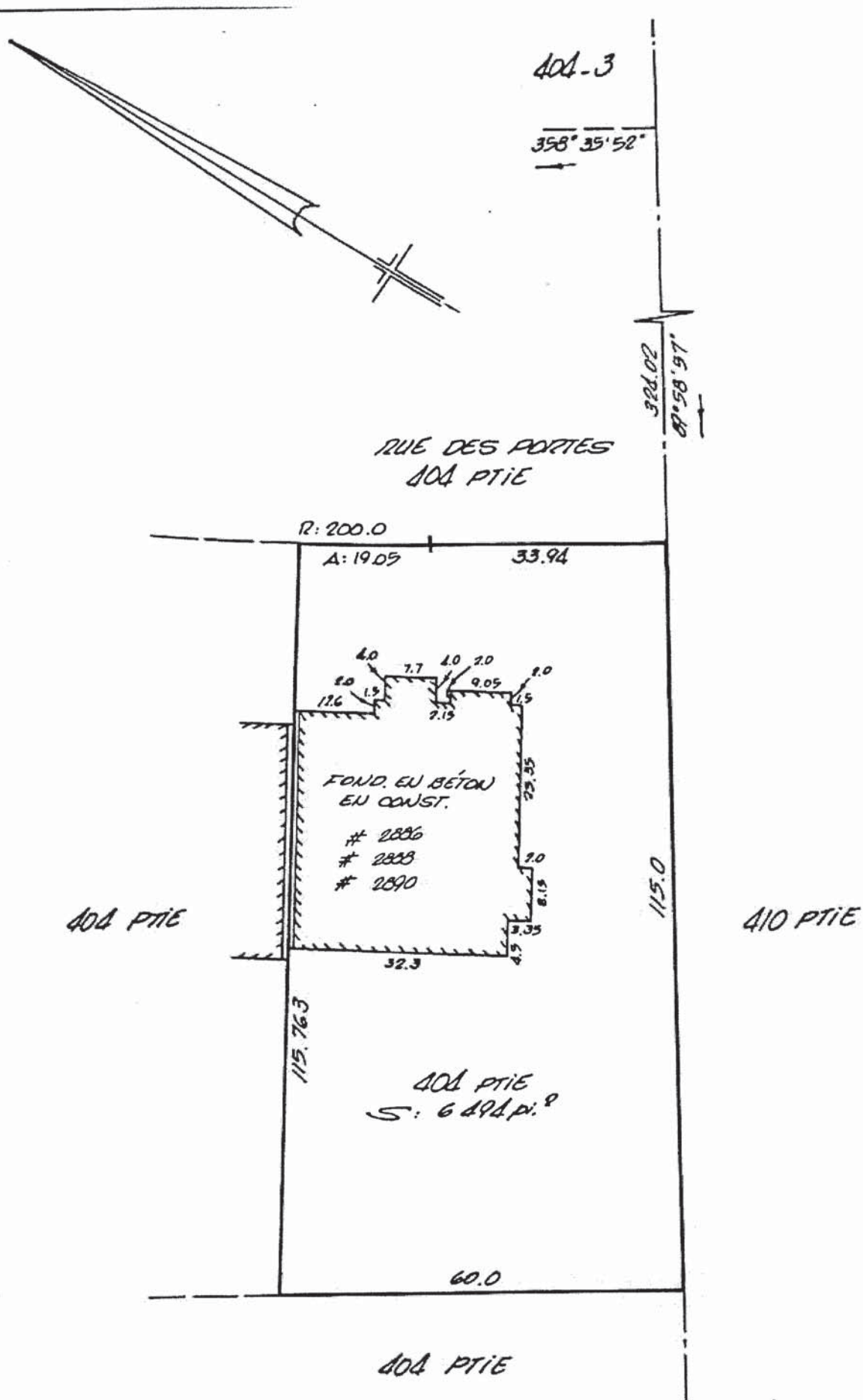
Nombre de logements :	3
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Résidence bifamiliale avec 1 logement accessoire
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	411-87 28-07-1987
Nombre de cases requises :	5

Éléments de non-conformités :

Espace de stationnement :	1 espace de stationnement regroupant les cases (5 cases en cour avant et latérale une en arrière de l'autre).
Espace verts (estimation visuelle) :	Non-conforme (20 %)
Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du C.L. Minute : Arpenteur :	6.2 m (7 m min) 6.6 m 15.8m 1-09-1987 15719 Pierre Lacas Sans cotes officielles Non-conforme à la zone RB 305

Commentaires particuliers:

	3 logements au permis jumelé
--	------------------------------



N.B.: Le présent certificat ne peut être utilisé à des fins autres que celles auxquelles il est destiné soit pour la vente dudit immeuble et/ou pour le prêt hypothécaire s'y rapportant; toute autre utilisation devra faire l'objet d'une autorisation écrite du soussigné.

ÉCHELLE: 1:250
CERTIFICAT DE LOCALISATION

CADASTRE PAROISSE DE SAINT-HEURI-DE-MASCOUCHE
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
MUNICIPALITÉ VILLE DE MASCOUCHE
LOT(S) 404 PTIE

MASCOUCHE LE 10^e SEPTEMBRE 19 87

PAR [Signature]
PIERRE LACAS
Arpenteur-Géomètre

Dossier: Minute: 15 719

[Signature]
COPIE CONFORME



Fiche descriptive

Adresse : 2900 rue Desportes

Informations générales :

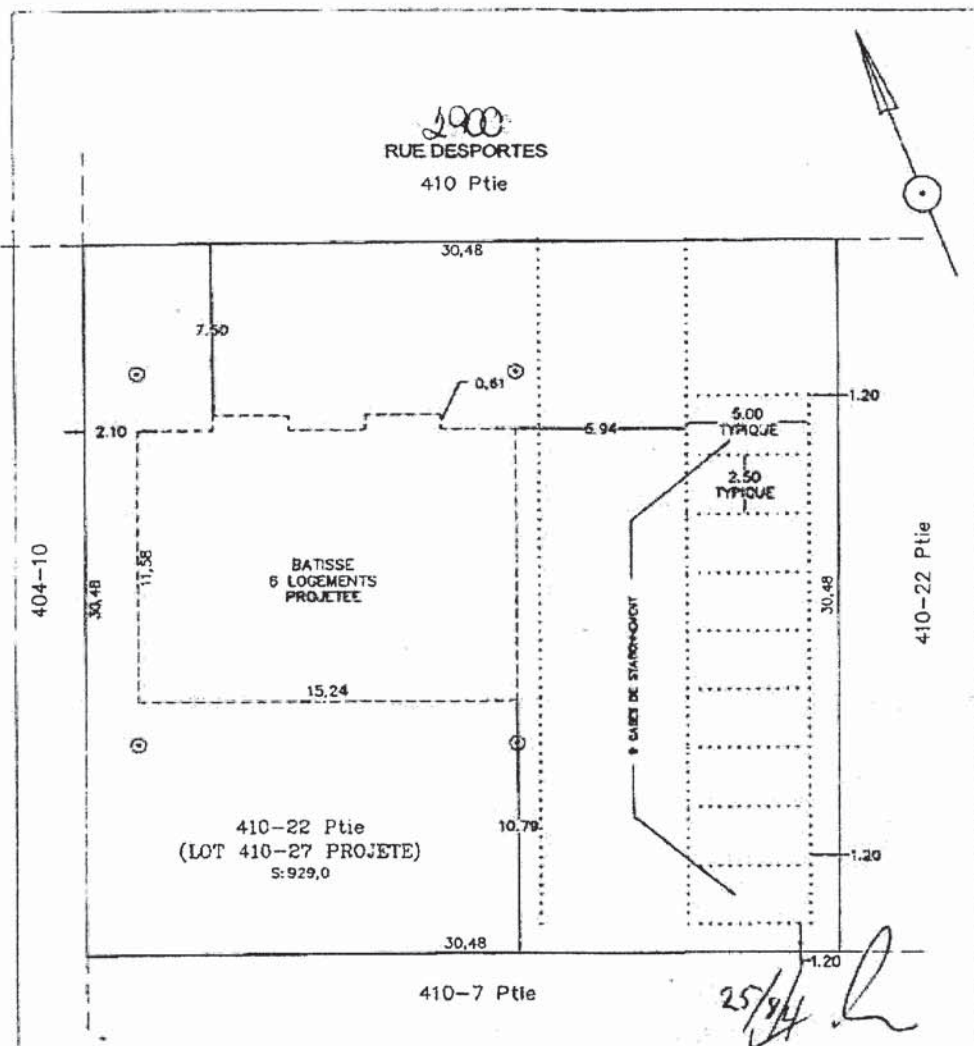
Nombre de logements :	6
Zone actuelle :	RB 305
Type de permis de construction :	Multifamiliale
Permis de construction (no. de permis et date d'émission) :	2004-1019 25-08-2004
Espace de stationnement :	11 cases dont 3 en cour avant
Nombre de cases requises :	11
Espace verts (estimation visuelle) :	conforme

Eléments de non-conformités :

	n.a.
--	------

Commentaires particuliers:

Certificat de localisation : Avant : Latérale : Arrière : Date du P.L. Minute : Arpenteur :	7.5 m 2.1 m+13.14 m=15.24 m 10.79m 21-04-2004 R-3740 Pierre Robitaille
	6 logements au permis Plan d'implantation uniquement



N.B. La marge de recul avant et arrière ainsi que les marges latérales de la maison doivent être approuvées par la municipalité.

⊙ TUYAU DE FER POSE, D'VS 1,83 METRES LE

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S)

PLAN D'IMPLANTATION		DOSSIER: 1372-0004-42275
CADASTRE: PAROISSE DE SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE		 CHAURETTE ET ASSOCIÉS Arpenteur-Géomètre
Circconscription foncière: L'ASSOMPTION		
Municipalité: VILLE DE MASCOCHE		501, rue Notre-Dame Repentigny, J6A 2T6 Téléphone: (450) 591-1100 Télécopieur: (450) 591-0903
Lot(s): 410-22 Ptie		1101, rue Frontenac, 1 100 Berthierville, J0M 1A0 Téléphone: (450) 806-1562 Télécopieur: (450) 806-1626
Signé à Repentigny, le 21 AVRIL 2004		COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Par:  arpenteur géomètre		ÉMISE LE
PIERRE ROBITAILLE		PAR: ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ÉCHELLE: 1:200 LEVÉ LE		MINUTE: R-3740

Annexe "A" du règlement de zonage numéro 1103

CLASSES D'USAGES PERMISES										
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale								
		H-2 : Habitation bifamiliale	■			■				
		H-3 : Habitation trifamiliale	■			■				
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)		■	■					
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective								
		H-6 : Maison-mobile								
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage								
		C-2.1 : Commerces et services locaux g��n��raux								
		C-2.2 : Commerces locaux �� grande surface								
		C-2.3 : March�� aux puces								
		C-3 : Commerces et services r��gionaux et de grande surface								
		C-4.1 : G��te touristique et t��ble champ��tre								
		C-4.2 : Autres types d'h��bergement								
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool								
		C-4.4 : Autres ��tablissements avec consommation d'alcool								
		C-4.5 : Spectacles ��rotiques								
		C-5.1 : Postes d'essence								
		C-5.2 : Stations-services (entretien)								
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros v��hicules)								
		C-5.4 : Vente et location de v��hicules domestiques neufs								
		C-5.5 : Vente de v��hicules automobiles usag��s								
		C-5.6 : Garages sp��cialis��s dans l'entretien de v��hicules								
		C-5.7 : Ateliers de d��bosselage et peinture								
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions								
		C-5.9 : Vente ou location de v��hicules r��cr��atifs								
		C-5.10 : Cimet��re et recyclage de pi��ces								
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique								
		C-6.1 : Activit��s r��cr��atives d'int��rieur								
		C-6.2 : Activit��s r��cr��atives d'ext��rieur								
		C-6.3 : Terrains de camping								
		C-6.4 : Arcades de jeux								
		C-7 : Commerces para-industriels								
		C-8 : Commerce artisanal								
		C-9 : Commerce de gaz et de produit p��trolier								
		C-10 : Commerces et services r��gionaux								
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries l��g��res								
		I-2 : Commerces de gros et industries �� contraintes mod��r��es								
		I-3 : Commerces de gros et industries �� contraintes ��lev��es								
		I-4 : Industries extractives								
		I-5 : A��roport								
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors r��cr��atifs et observation de la nature								
		P-1.2 : Parcs de d��tente et terrains de jeux								
		P-1.3 : Terrains de sports								
		P-2 : ��quipements publics et institutionnels locaux								
		P-3 : ��quipements publics et institutionnels r��gionaux								
		P-4 : Infrastructures publiques majeures								
	AGRICULTURE	P-5 : D��p��t �� neige us��e, site d'enfouissement sanitaire ou de mat��riaux secs								
		A-1 : Activit��s d'exploitation foresti��re et agricole sans ��levage								
		A-2 : Activit��s d'exploitation foresti��re et agricole								
		A-3 : Activit�� para-agricole								
		USAGES SP��CIFIQUEMENT PERMIS								
		USAGES SP��CIFIQUEMENT EXCLUS								
NORMES										
NORMES SP��CIFIQUES	STRUCTURE	Isol��e	■	■		■				
		Jumel��e			■	■				
		Contigu��								
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7,3	7,3	7,3	7,3				
		Profondeur minimale (m)	7,3	7,3	7,3	7,3				
		Superficie de planchers minimale par logement (m��)	50	50	50	50				
		Superficie de planchers maximale par ��tablissement commercial (m��)								
		Superficie de plancher maximale par b��timent (m��)								
		Hauteur en ��tage(s) minimale	1	1	1	1				
		Hauteur en ��tage(s) maximale	2	2	2	2				
		Hauteur en m��tres minimale								
		Hauteur en m��tres maximale								
	DENSIT��	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80	80	80	80				
		Rapport b��ti/terrain minimal (%)								
		Rapport b��ti/terrain maximal (%)	40	40	40	40				
	MARGES	Avant minimale (m)	7	7	7	7				
		Lat��rale minimale (m)	2	2	0	0				
		Lat��rales totales minimales (m)	6	6	6	6				
		Arri��re minimale (m)	8	8	8	8				
LOTISSEMENT										
	TERRAIN	Largeur minimale (m)	15	20	20	12				
		Profondeur minimale (m)	28	28	28	28				
		Superficie minimale (m��)	420	560	560	336				
DIVERS										
Aqueduc et ��gout sanitaire (art. 247)		■	■	■	■					
NOTES							AMENDEMENTS		AMENDEMENTS	
							1103-52	2018-05-09		



ZONE: RB 311

CAHIER DE SPÉCIFICATIONS

CLASSES D'USAGES PERMISES							
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale	●				
		H-2 : Habitation bifamiliale					
		H-3 : Habitation trifamiliale					
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)					
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective					
		H-6 : Maison-mobile					
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage					
		C-2.1 : Commerces et services locaux g�n�raux					
		C-2.2 : Commerces locaux � grande surface					
		C-2.3 : March� aux puces					
		C-3 : Commerces et services r�gionaux et de grande surface					
		C-4.1 : G�te touristique et t�ble champ�tre					
		C-4.2 : Autres types d'h�bergement					
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool					
		C-4.4 : Autres �tablissements avec consommation d'alcool					
		C-4.5 : Spectacles �rotiques					
		C-5.1 : Postes d'essence					
		C-5.2 : Stations-services (entretien)					
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros v�hicules)					
		C-5.4 : Vente et location de v�hicules domestiques neufs					
		C-5.5 : Vente de v�hicules automobiles usag�s					
		C-5.6 : Garages sp�cialis�s dans l'entretien de v�hicules					
		C-5.7 : Ateliers de d�bosselage et peinture					
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions					
		C-5.9 : Vente ou location de v�hicules r�cr�atifs					
		C-5.10 : Cimet�re et recyclage de pi�ces					
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique					
		C-6.1 : Activit�s r�cr�atives d'int�rieur					
		C-6.2 : Activit�s r�cr�atives d'ext�rieur					
		C-6.3 : Terrains de camping					
		C-6.4 : Arcades de jeux					
		C-7 : Commerces para-industriels					
		C-8 : Commerce artisanal					
	C-9 : Commerce de gaz et de produit p�trolier						
	C-10 : Commerces et services r�gionaux						
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries l�g�res					
		I-2 : Commerces de gros et industries � contraintes mod�r�es					
		I-3 : Commerces de gros et industries � contraintes �lev�es					
		I-4 : Industries extractives					
		I-5 : A�roport					
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors r�cr�atifs et observation de la nature					
		P-1.2 : Parcs de d�tente et terrains de jeux					
		P-1.3 : Terrains de sports					
P-2 : �quipements publics et institutionnels locaux							
P-3 : �quipements publics et institutionnels r�gionaux							
P-4 : Infrastructures publiques majeures							
AGRICULTURE	P-5 : D�p�t � neige us�e, site d'enfouissement sanitaire ou de mat�riaux secs						
	A-1 : Activit�s d'exploitation foresti�re et agricole sans �levage						
	A-2 : Activit�s d'exploitation foresti�re et agricole						
	A-3 : Activit� para-agricole						
USAGES SP�CIFIQUEMENT PERMIS							
USAGES SP�CIFIQUEMENT EXCLUS							
NORMES							
NORMES SP�CIFIQUES	STRUCTURE	Isol�e					
		Jumel�e	●				
		Contigu�					
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	4.8				
		Profondeur minimale (m)	7.3				
		Superficie de planchers minimale par logement (m�)	90				
		Superficie de planchers maximale par �tablissement commercial (m�)					
		Superficie de plancher maximale par b�timent (m�)					
		Hauteur en �tage(s) minimale	1				
		Hauteur en �tage(s) maximale	2				
		Hauteur en m�tres minimale					
		Hauteur en m�tres maximale					
	DENSIT�	Rapport planchers/terrain maximal (%)					
		Rapport b�ti/terrain minimal (%)					
		Rapport b�ti/terrain maximal (%)					
	MARGES	Avant minimale (m)	6				
		Lat�rale minimale (m)	0				
		Lat�rales totales minimales (m)	3.9				
		Arri�re minimale (m)	8				
LOTISSEMENT							
TERRAIN	Largeur minimale (m)	9					
	Profondeur minimale (m)	30					
	Superficie minimale (m�)	270					
DIVERS							
Aqueduc et �gout (art. 247)		●					
NOTES						Amendements	
						No. R�gl.	Date

CLASSES D'USAGES PERMISES									
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale	■						
		H-2 : Habitation bifamiliale		■			■		
		H-3 : Habitation trifamiliale		■			■		
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)			■				
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective							
		H-6 : Maison-mobile							
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage							
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux							
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface							
		C-2.3 : Marché aux puces							
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface							
		C-4.1 : Gîte touristique et table champêtre							
		C-4.2 : Autres types d'hébergement							
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool							
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool							
		C-4.5 : Spectacles érotiques							
		C-5.1 : Postes d'essence							
		C-5.2 : Stations-services (entretien)							
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)							
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs							
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés							
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules							
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture							
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions							
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs							
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces							
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique							
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur							
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur							
		C-6.3 : Terrains de camping							
		C-6.4 : Arcades de jeux							
		C-7 : Commerces para-industriels							
		C-8 : Commerce artisanal							
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier							
		C-10 : Commerces et services régionaux							
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères							
		I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées							
		I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées							
		I-4 : Industries extractives							
		I-5 : Aéroport							
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature							
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux							
		P-1.3 : Terrains de sports							
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux				■			
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux				■			
		P-4 : Infrastructures publiques majeures							
	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs								
	AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage							
		A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole							
		A-3 : Activité para-agricole							
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS								
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					(1)			
NORMES									
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	■	■	■	■			
		Jumelée					■		
		Contiguë							
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3		
		Profondeur minimale (m)	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3		
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	90	50	50		50		
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)							
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)							
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	2	2		
		Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale								
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	60	80	80	80	80		
		Rapport bâti/terrain minimal (%)							
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	30	40	40	40	40		
	MARGES	Avant minimale (m)	6	6	6	6	6		
		Latérale minimale (m)	1,2	2	2	4	0		
		Latérales totales minimales (m)	3,2	6	6	6	6		
		Arrière minimale (m)	8	8	8	8	8		
LOTISSEMENT									
TERRAIN	Largeur minimale (m)	13	15	20	20	12			
	Profondeur minimale (m)	28	28	28	28	28			
	Superficie minimale (m²)	364	420	560	560	336			
DIVERS									
Aqueduc et égout sanitaire (art. 247)		■	■	■	■	■			
NOTES							AMENDEMENTS		AMENDEMENTS
(1) Installations d'intérêt métropolitain, telles que définies à l'article 43 du présent règlement.							1103-0	2006-09-12	
							1103-35	2015-07-03	
							1103-68 *	2022-09-21	



CLASSES D'USAGES PERMISES

USAGES PERMIS

NORMES SPÉCIFIQUES

NORI

DIVERS

[illegible]

Aqueduc et égout sanitaire (art. 247)	■							
---------------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--

NOTES	AMENDEMENTS	AMENDEMENTS
-------	-------------	-------------

	1103-52	2018-05-09		
--	---------	------------	--	--

[illegible][illegible][illegible][illegible]

CLASSES D'USAGES PERMISES							
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale	●	●			
		H-2 : Habitation bifamiliale					
		H-3 : Habitation trifamiliale					
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)					
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective					
		H-6 : Maison-mobile					
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage					
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux					
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface					
		C-2.3 : Marché aux puces					
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface					
		C-4.1 : Gîte touristique et tåble champêtre					
		C-4.2 : Autres types d'hébergement					
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool					
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool					
		C-4.5 : Spectacles érotiques					
		C-5.1 : Postes d'essence					
		C-5.2 : Stations-services (entretien)					
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)					
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs					
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés					
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules					
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture					
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions					
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs					
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces					
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique					
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur					
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur					
		C-6.3 : Terrains de camping					
		C-6.4 : Arcades de jeux					
		C-7 : Commerces para-industriels					
		C-8 : Commerce artisanal					
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier					
		C-10 : Commerces et services régionaux					
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères					
		I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées					
		I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées					
I-4 : Industries extractives							
I-5 : Aéroport							
PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature						
	P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux						
	P-1.3 : Terrains de sports						
	P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux						
	P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux						
	P-4 : Infrastructures publiques majeures						
AGRICULTURE	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs						
	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage						
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole						
	A-3 : Activité para-agricole						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●				
		Jumelée		●			
		Contiguë					
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7.3	4.8			
		Profondeur minimale (m)	7.3	7.3			
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	90	45			
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)					
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)					
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1			
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2			
		Hauteur en mètres minimale					
		Hauteur en mètres maximale					
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	60	90			
		Rapport bâti/terrain minimal (%)					
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	30	30			
	MARGES	Avant minimale (m)	6	5.5			
		Latérale minimale (m)	1.2	0			
		Latérales totales minimales (m)	3.2	1.8			
		Arrière minimale (m)	8	8			
LOTISSEMENT							
	TERRAIN	Largeur minimale (m)	13	6.6			
		Profondeur minimale (m)	28	28			
		Superficie minimale (m²)	364	185			
DIVERS							
Aqueduc et égout (art. 247)		●	●				
NOTES						Amendements	
						No. Régl.	Date

CLASSES D'USAGES PERMISES							
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale					
		H-2 : Habitation bifamiliale					
		H-3 : Habitation trifamiliale	●	●			
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)			●		
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective					
		H-6 : Maison-mobile					
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage					
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux					
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface					
		C-2.3 : Marché aux puces					
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface					
		C-4.1 : Gîte touristique et tåble champêtre					
		C-4.2 : Autres types d'hébergement					
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool					
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool					
		C-4.5 : Spectacles érotiques					
		C-5.1 : Postes d'essence					
		C-5.2 : Stations-services (entretien)					
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)					
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs					
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés					
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules					
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture					
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions					
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs					
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces					
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique					
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur					
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur					
		C-6.3 : Terrains de camping					
		C-6.4 : Arcades de jeux					
		C-7 : Commerces para-industriels					
		C-8 : Commerce artisanal					
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier					
		C-10 : Commerces et services régionaux					
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères					
		I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées					
		I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées					
		I-4 : Industries extractives					
		I-5 : Aéroport					
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature				●	
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux				●	
		P-1.3 : Terrains de sports					
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux					
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux					
		P-4 : Infrastructures publiques majeures					
		P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs					
AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage						
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole						
	A-3 : Activité para-agricole						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
NORMES							
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●		●		
		Jumelée		●			
		Contiguë					
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7.3	7.3	7.3		
		Profondeur minimale (m)	7.3	7.3	7.3		
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	40	40	40		
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)					
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)					
		Hauteur en étage(s) minimale	2	2	2		
		Hauteur en étage(s) maximale	3	3	3		
		Hauteur en mètres minimale					
		Hauteur en mètres maximale					
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80	80	80		
		Rapport bâti/terrain minimal (%)					
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40	40	40		
	MARGES	Avant minimale (m)	6	6	6		
		Latérale minimale (m)	2	0	2		
		Latérales totales minimales (m)	6	4	6		
		Arrière minimale (m)	10	10	10		
LOTISSEMENT							
	TERRAIN	Largeur minimale (m)					
		Profondeur minimale (m)					
		Superficie minimale (m²)					
DIVERS							
PIIA		●	●	●			
Aqueduc et égout (art. 247)		●	●	●			
Les balcons en cour arrière sont uniquement autorisé au niveau du rez-de-chaussée.		●	●	●			
NOTES						Amendements	
						No. Régl.	Date

CLASSES D'USAGES PERMISES									
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale							
		H-2 : Habitation bifamiliale							
		H-3 : Habitation trifamiliale	●						
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)							
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective							
		H-6 : Maison-mobile							
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage							
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux							
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface							
		C-2.3 : Marché aux puces							
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface							
		C-4.1 : Gîte touristique et table champêtre							
		C-4.2 : Autres types d'hébergement							
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool							
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool							
		C-4.5 : Spectacles érotiques							
		C-5.1 : Postes d'essence							
		C-5.2 : Stations-services (entretien)							
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)							
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs							
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés							
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules							
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture							
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions							
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs							
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces							
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique							
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur							
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur							
		C-6.3 : Terrains de camping							
		C-6.4 : Arcades de jeux							
		C-7 : Commerces para-industriels							
		C-8 : Commerce artisanal							
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier							
		C-10 : Commerces et services régionaux							
		INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères						
			I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées						
			I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées						
			I-4 : Industries extractives						
			I-5 : Aéroport						
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature							
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux							
		P-1.3 : Terrains de sports							
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux							
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux							
		P-4 : Infrastructures publiques majeures							
	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs								
AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage								
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole								
	A-3 : Activité para-agricole								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS									
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS									
NORMES									
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●						
		Jumelée							
		Contiguë							
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7.3						
		Profondeur minimale (m)	7.3						
		Superficie de planchers minimale par logement (m ²)	45						
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m ²)							
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m ²)							
		Hauteur en étage(s) minimale	2						
		Hauteur en étage(s) maximale	2						
		Hauteur en mètres minimale							
		Hauteur en mètres maximale							
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80						
		Rapport bâti/terrain minimal (%)							
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40						
	MARGES	Avant minimale (m)	6						
		Latérale minimale (m)	2						
		Latérales totales minimales (m)	6						
		Arrière minimale (m)	8						
LOTISSEMENT									
TERRAIN	Largeur minimale (m)	15							
	Profondeur minimale (m)	28							
	Superficie minimale (m ²)	420							
DIVERS									
PIIA		●							
Aqueduc et égout (art. 247)		●							
Revêtement extérieur - Catégorie 2		●							
Pente de toit - Catégorie 2		●							
NOTES						Amendements			
						No. Régl.	Date		
						1103-2	2007-05-15		

CLASSES D'USAGES PERMISES								
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale						
		H-2 : Habitation bifamiliale	●	●				
		H-3 : Habitation trifamiliale	●	●				
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)						
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective						
		H-6 : Maison-mobile						
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage						
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux						
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface						
		C-2.3 : Marché aux puces						
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface						
		C-4.1 : Gîte touristique et table champêtre						
		C-4.2 : Autres types d'hébergement						
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool						
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool						
		C-4.5 : Spectacles érotiques						
		C-5.1 : Postes d'essence						
		C-5.2 : Stations-services (entretien)						
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)						
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs						
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés						
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules						
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture						
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions						
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs						
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces						
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique						
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur						
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur						
		C-6.3 : Terrains de camping						
		C-6.4 : Arcades de jeux						
		C-7 : Commerces para-industriels						
		C-8 : Commerce artisanal						
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier						
		C-10 : Commerces et services régionaux						
		INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères					
	I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées							
	I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées							
	I-4 : Industries extractives							
	I-5 : Aéroport							
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature						
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux						
		P-1.3 : Terrains de sports						
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux						
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux						
		P-4 : Infrastructures publiques majeures						
	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs							
AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage							
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole							
	A-3 : Activité para-agricole							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS								
NORMES								
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●					
		Jumelée		●				
		Contiguë						
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7.3	7.3				
		Profondeur minimale (m)	7.3	7.3				
		Superficie de planchers minimale par logement (m ²)	45	45				
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m ²)						
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m ²)						
		Hauteur en étage(s) minimale	2	2				
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2				
		Hauteur en mètres minimale						
		Hauteur en mètres maximale						
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80	80				
		Rapport bâti/terrain minimal (%)						
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40	40				
	MARGES	Avant minimale (m)	6	6				
		Latérale minimale (m)	2	0				
		Latérales totales minimales (m)	6	4				
		Arrière minimale (m)	8	8				
LOTISSEMENT								
TERRAIN	Largeur minimale (m)	15	12					
	Profondeur minimale (m)	28	28					
	Superficie minimale (m ²)	420	336					
DIVERS								
PIIA		●	●					
Aqueduc et égout (art. 247)		●	●					
Revêtement extérieur - Catégorie 2		●	●					
Pente de toit - Catégorie 2		●	●					
NOTES						Amendements		
						No. Régl.	Date	
						1103-2	2007-05-15	



CAHIER DE SPÉCIFICATIONS

CLASSES D'USAGES PERMISES								
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale						
		H-2 : Habitation bifamiliale						
		H-3 : Habitation trifamiliale	●					
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)						
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective						
		H-6 : Maison-mobile						
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage						
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux						
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface						
		C-2.3 : Marché aux puces						
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface						
		C-4.1 : Gîte touristique et tåble champêtre						
		C-4.2 : Autres types d'hébergement						
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool						
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool						
		C-4.5 : Spectacles érotiques						
		C-5.1 : Postes d'essence						
		C-5.2 : Stations-services (entretien)						
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)						
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs						
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés						
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules						
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture						
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions						
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs						
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces						
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique						
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur						
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur						
		C-6.3 : Terrains de camping						
		C-6.4 : Arcades de jeux						
		C-7 : Commerces para-industriels						
	C-8 : Commerce artisanal							
	C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier							
	C-10 : Commerces et services régionaux							
	INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères						
		I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées						
		I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées						
		I-4 : Industries extractives						
		I-5 : Aéroport						
	PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature						
		P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux						
		P-1.3 : Terrains de sports						
		P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux						
		P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux						
		P-4 : Infrastructures publiques majeures						
	P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs							
AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage							
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole							
	A-3 : Activité para-agricole							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS								
NORMES								
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●					
		Jumelée						
		Contiguë						
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7,3					
		Profondeur minimale (m)	7,3					
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	45					
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)						
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)						
		Hauteur en étage(s) minimale	2					
		Hauteur en étage(s) maximale	2					
		Hauteur en mètres minimale						
	Hauteur en mètres maximale							
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	80					
		Rapport bâti/terrain minimal (%)						
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40					
	MARGES	Avant minimale (m)	6					
		Latérale minimale (m)	2					
Latérales totales minimales (m)		6						
Arrière minimale (m)		8						
LOTISSEMENT								
TERRAIN	Largeur minimale (m)	15						
	Profondeur minimale (m)	28						
	Superficie minimale (m²)	420						
DIVERS								
PIIA		●						
Aqueduc et égout (art. 247)		●						
Revêtement extérieur - Selon la répartition et les types de matériaux approuvés par PIIA		●						
Pente de toit - Catégorie 2 (art. 324)		●						
NOTES							AMENDEMENTS	
							No. Régl.	Date
							1103-15	2011-06-14



CLASSES D'USAGES PERMISES									
USAGES PERMIS	HABITATION	H-1 : Habitation unifamiliale							
		H-2 : Habitation bifamiliale							
		H-3 : Habitation trifamiliale							
		H-4 : Habitation multifamiliale (max. 6 log.)	● (1)	● (1)					
		H-5 : Habitation multifamiliale et collective							
		H-6 : Maison-mobile							
	COMMERCE	C-1 : Commerces et services de voisinage							
		C-2.1 : Commerces et services locaux généraux							
		C-2.2 : Commerces locaux à grande surface							
		C-2.3 : Marché aux puces							
		C-3 : Commerces et services régionaux et de grande surface							
		C-4.1 : Gîte touristique et table champêtre							
		C-4.2 : Autres types d'hébergement							
		C-4.3 : Restaurants avec permis d'alcool							
		C-4.4 : Autres établissements avec consommation d'alcool							
		C-4.5 : Spectacles érotiques							
		C-5.1 : Postes d'essence							
		C-5.2 : Stations-services (entretien)							
		C-5.3 : Postes d'essence/stations services (gros véhicules)							
		C-5.4 : Vente et location de véhicules domestiques neufs							
		C-5.5 : Vente de véhicules automobiles usagés							
		C-5.6 : Garages spécialisés dans l'entretien de véhicules							
		C-5.7 : Ateliers de débosselage et peinture							
		C-5.8 : Machineries lourdes et agricoles et camions							
		C-5.9 : Vente ou location de véhicules récréatifs							
		C-5.10 : Cimetière et recyclage de pièces							
		C-5.11 : Lave-auto manuel ou automatique							
		C-6.1 : Activités récréatives d'intérieur							
		C-6.2 : Activités récréatives d'extérieur							
		C-6.3 : Terrains de camping							
		C-6.4 : Arcades de jeux							
		C-7 : Commerces para-industriels							
		C-8 : Commerce artisanal							
		C-9 : Commerce de gaz et de produit pétrolier							
C-10 : Commerces et services régionaux									
INDUSTRIE	I-1 : Commerces de gros et industries légères								
	I-2 : Commerces de gros et industries à contraintes modérées								
	I-3 : Commerces de gros et industries à contraintes élevées								
	I-4 : Industries extractives								
	I-5 : Aéroport								
PUBLIC	P-1.1 : Corridors récréatifs et observation de la nature								
	P-1.2 : Parcs de détente et terrains de jeux								
	P-1.3 : Terrains de sports								
	P-2 : Équipements publics et institutionnels locaux								
	P-3 : Équipements publics et institutionnels régionaux								
	P-4 : Infrastructures publiques majeures								
P-5 : Dépôt à neige usée, site d'enfouissement sanitaire ou de matériaux secs									
AGRICULTURE	A-1 : Activités d'exploitation forestière et agricole sans élevage								
	A-2 : Activités d'exploitation forestière et agricole								
	A-3 : Activité para-agricole								
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS									
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS									
NORMES									
NORMES SPÉCIFIQUES	STRUCTURE	Isolée	●						
		Jumelée		●					
		Contiguë							
	DIMENSIONS	Largeur minimale (m)	7,3	7,3					
		Profondeur minimale (m)	7,3	7,3					
		Superficie de planchers minimale par logement (m²)	50	50					
		Superficie de planchers maximale par établissement commercial (m²)							
		Superficie de plancher maximale par bâtiment (m²)							
		Hauteur en étage(s) minimale	2	2					
		Hauteur en étage(s) maximale							
		Hauteur en mètres minimale							
	Hauteur en mètres maximale								
	DENSITÉ	Rapport planchers/terrain maximal (%)	160	160					
		Rapport bâti/terrain minimal (%)							
		Rapport bâti/terrain maximal (%)	40	40					
	MARGES	Avant minimale (m)	8	8					
		Latérale minimale (m)	2	0					
		Latérales totales minimales (m)	6	6					
		Arrière minimale (m)	8	8					
	LOTISSEMENT								
	TERRAIN	Largeur minimale (m)	20	20					
		Profondeur minimale (m)	28	28					
		Superficie minimale (m²)	560	560					
DIVERS									
PIIA		●	●						
Aqueduc et égout (art. 247)		●	●						
Revêtement extérieur - Selon la répartition et les types de matériaux approuvés par PIIA		●	●						
NOTES								AMENDEMENTS	
(1) Pour habitations de 4 logements seulement								No. Régl.	Date
								1103-15	2011-06-14